



1 : Identification du licencié

Nom : Prénom :

Né(e) le : Sexe :

Adresse :

Code postal : Ville :

Email : Adhérent en 2018 ?

Email obligatoire pour pouvoir recevoir la licence en pdf

Certificat médical obligatoire pour tout nouveau licencié.

2 : Choix du type de licence (Voir tableau des garanties)

Enfant = né(e) en 2000 et après

Pass D	Primo Ad	Medium Ad	Ext Rando	Primo Enf	Medium Enf	Familiale	Fond Ad
6 €	57 €	66 €	20 €	52 €	61 €	208,0 €	51 €

Règlement	CHEQUE	ANCV	FV BOSCH	AUTRE
Montant et nombre de licences				
Nom du débiteur				

Informations particulières (ex: traitement médical, enfant distrait, etc..) :

Pour Licence Familiale :

Membre 2
Nom : Prénom :
Né(e) le : Sexe :

Membre 3
Nom : Prénom :
Né(e) le : Sexe :

Membre 4
Nom : Prénom :
Né(e) le : Sexe :

IMPORTANT : Compter au moins 72 h pour la délivrance de la licence

**RUBRIQUES À COMPLÉTER OBLIGATOIREMENT
PAR LE LICENCIÉ OU SON REPRÉSENTANT LEGAL
POUR LES MINEURS**

À conserver par le Club pendant 10 ans

**À COMPLETER PAR LE LICENCIÉ MAJEUR ET / OU LE REPRESENTANT
LEGAL D'UN LICENCIÉ MINEUR**

Je soussigné(e) M/Mme

En qualité de licencié et ou de représentant légal du licencié

Je reconnais :

- Avoir reçu le dépliant «Notice d'informations Licence Carte Neige 2018-2019» et avoir pris connaissance, sur ce document ou sur le site de la FFS www.ffs.fr ou de son courtier d'assurances www.ffs.verspieren.com, de l'étendue des garanties d'assurance et/ou d'assistance y figurant et avoir été informé de la possibilité de souscrire, pour mon compte ou celui du mineur dont je suis le représentant légal, à des compléments de garanties lors de l'adhésion à la FFS. (voir page 15)

J'atteste sur l'honneur :

- Avoir présenté à mon club un certificat médical il y a moins de trois ans (licencié compétiteur) ou il y a moins de 20 ans (licencié dirigeant et loisir)*,
- Ne pas avoir eu d'interruption de licence depuis la fourniture de ce certificat médical,
- Avoir renseigné et répondu par la négative à l'ensemble des rubriques du questionnaire santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01, disponible sur www.ffs.fr/questionnaire-sante

Si l'une des trois cases ci-dessus n'est pas cochée :

- Avoir présenté obligatoirement à mon Club un certificat médical (datant de moins d'un an) préalablement à la validation de la licence 2018/2019.

***Cas particulier pour les licenciés pratiquant le biathlon (compétition et loisir) :**

- Avoir présenté obligatoirement à mon Club un certificat médical (datant de moins d'un an) préalablement à la validation de la licence 2018/2019.

Il devra être fourni chaque saison au Club et mentionner l'absence de contre-indication à la pratique du biathlon «en compétition» le cas échéant.

Date et signature du licencié majeur ou du représentant légal pour les mineurs :